

Ouverture des Etats Généraux du bassin de la Dordogne

BERGERAC - Jeudi 8 novembre 2012 – 10h00

Intervention de Monsieur Bernard CAZEAU

Sénateur de la Dordogne
Président du Conseil général
Président d'EPIDOR

Mesdames, Messieurs,

Je tiens en premier lieu à vous remercier de votre présence nombreuse aujourd'hui à Bergerac.

Vous êtes venus de tout le bassin versant de la Dordogne et vous représentez la diversité des usages et des acteurs de la gestion des rivières. C'est à mon sens un gage de réussite pour ces états généraux.

Mais il y a parmi vous des personnes qui arrivent d'encore plus loin. Je veux saluer ici la venue d'une délégation espagnole de la province de Navarre, constituée d'enseignants avec lesquels nous travaillons sur la pédagogie de l'eau dans le cadre du projet européen COMENIUS REGIO. Je n'oublierai pas non plus nos amis Québécois, dont la présence vient conforter les liens étroits que nous entretenons avec la Belle Province et ses rivières. Je vous rappelle à ce sujet que la rivière Dordogne est jumelée avec la Jacques Cartier.

Une telle mobilisation témoigne de l'intérêt que vous accordez aux problématiques liées à la gestion de l'eau en général, et aux spécificités de la Dordogne en particulier.

Vous avez raison : le bassin de la Dordogne est un territoire emblématique à bien des égards.

- C'est d'abord **une rivière remarquable** sur le plan naturel : parmi les plus belles d'Europe, elle prend naissance au cœur des volcans d'Auvergne et rejoint l'océan Atlantique par le plus grand estuaire d'Europe. Elle bénéficie d'une flore et d'une faune préservées.
- C'est aussi **une vallée dont la réputation internationale n'est plus à faire**, dont le profil général est joliment décrit par la métaphore du « sourire de la France » et qui séduit de nombreux touristes.
- C'est également, il faut le rappeler, **un bassin de 24000 km², riche de 20000 km de cours d'eau, qui se caractérise par la qualité de son patrimoine naturel et culturel**, fruit d'une présence millénaire des hommes.
- C'est, enfin – et ce n'est pas la moindre des choses – **un territoire modèle en termes de gouvernance** sur les questions écologiques, économiques et sociales.

Je voudrais insister sur ce dernier point, en vous disant combien nous pouvons être fiers du travail réalisé depuis 20 ans, tant sur la forme que sur le fond. Ce n'est pas être faussement modeste que de souligner l'exemplarité de notre action collective.

Au départ, rien n'était gagné : la Dordogne, ne l'oublions pas, est une rivière longue de 475 km et qui traverse six départements (le Puy-de-Dôme, le Cantal, la Corrèze, le Lot, la Dordogne et la Gironde). Il y a 20 ans, c'était un véritable pari que nous lancions en créant un établissement aussi transversal.

Rappelons-nous, le journal Le Monde avait titré : « Miracle à Bergerac »... J'ai plutôt tendance à ne pas croire aux miracles, mais je constate qu'il s'agit là d'un miracle qui a fait ses preuves !

Je veux profiter de cette occasion pour **saluer la démarche volontariste – et visionnaire – des collectivités territoriales qui se sont associées en 1991 pour créer EPIDOR**, et qui se sont attachées ensuite à maintenir sa vitalité au travers d'études et de programmes de gestion et d'animation menés sur tout le bassin de la Dordogne.

Durant 20 ans, **EPIDOR** a su démontrer, au-delà de son utilité en matière de gouvernance environnementale, qu'il jouait un rôle essentiel d'observateur des rivières et des milieux aquatiques. Et qu'il savait également, si nécessaire, tirer la sonnette d'alarme.

EPIDOR, c'est cela : un bel exemple qui s'attache à **porter une véritable stratégie sur la continuité écologique et la biodiversité**, avec des actions sur :

- la connaissance des milieux,
- leur préservation,
- leur reconquête.

EPIDOR, c'est cela : **une stratégie et un investissement pour nos territoires et pour les générations de demain !**

Enfin, et ce n'est pas la moindre des choses, **EPIDOR a démontré qu'on ne pouvait agir efficacement sur une rivière qu'en travaillant à l'échelle d'un bassin**. C'est fort de cet exemple que j'ai décidé d'apporter plus de cohérence dans la gestion des rivières en Dordogne, en établissant un schéma d'organisation basé sur la réalité des bassins versants.

EPIDOR, c'est en somme la démonstration de l'efficacité par la cohérence... mais aussi par la concertation.

Durant ces deux jours, nous rappellerons que de nombreuses actions ont été menées en faveur de la préservation du patrimoine fluvial du bassin de la Dordogne, par l'État, par les collectivités, par les agriculteurs et par l'ensemble des acteurs socio-économiques du bassin de la Dordogne.

Nous nous attacherons surtout à tracer de nouvelles perspectives.

Malgré les efforts réalisés, nous sommes nombreux à constater qu'il est difficile de stopper la lente érosion des milieux aquatiques et de leur biodiversité : la présence des poissons migrateurs reste menacée, la sauvegarde des zones humides reste un enjeu à part entière... Cette réalité va de pair avec des problèmes croissants : je pense en particulier à l'augmentation des risques d'inondation ou de pollution.

Bien sûr, certains objecteront que cette tendance n'est pas propre au bassin versant de la Dordogne, mais **ce n'est pas une raison pour s'en satisfaire.**

Si nous sommes réunis aujourd'hui et demain pour ces Etats généraux du bassin de la Dordogne, c'est donc pour **trouver ensemble un chemin qui nous permette de valoriser le bassin de la Dordogne en créant un environnement favorable au maintien des activités tout en préservant l'environnement.**

Ce chemin, nous devons le trouver en tenant compte des éléments que nous impose un contexte qui dépasse de loin l'échelle régionale : politique agricole commune, politique énergétique, évolution démographique, crise économique, réchauffement climatique...

Les enjeux sont importants, car en même temps que le contexte évolue, et en même temps que la rivière se transforme, les usages de l'eau changent aussi : les loisirs nautiques et le tourisme se développent, les besoins et les pratiques agricoles évoluent...

Des marges de manœuvre existent. J'en veux pour preuve le classement par l'UNESCO du bassin de la Dordogne au réseau mondial des réserves de biosphère.

Avec ce label, **nous rejoignons le groupe restreint des territoires qui ont réussi à concilier conservation de la biodiversité, valorisation culturelle et développement économique et social.**

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler, puisque ce label nous sera officiellement remis par l'UNESCO en fin de journée...

* * *

Mesdames, Messieurs,

Vous l'avez compris, ces Etats Généraux qui nous réunissent aujourd'hui s'inscrivent dans une démarche de longue haleine qui a démarré ici même, à Bergerac, en 1992, avec le sommet vallée Dordogne, et qui s'est poursuivie en 2002 avec les Etats Généraux de Libourne.

Il s'agit d'une nouvelle étape essentielle pour l'ensemble du bassin.

Alors, pendant ces deux jours, je vous invite à vous exprimer, avec conviction bien sûr, et dans le respect de toutes les contributions.

C'est dans cet esprit d'écoute et de dialogue, qui nous a tant réussi jusqu'à ce jour, que nous parviendrons à concilier mieux encore développement de nos territoires et préservation de l'environnement.

Ce territoire possède de nombreuses richesses. Il possède aussi un atout majeur pour son avenir. **Cet atout, c'est le fait que les hommes s'en préoccupent depuis la nuit des temps, et qu'ils n'ont jamais oublié qu'ils en étaient à la fois les bénéficiaires et les gestionnaires.**

Si nous gardons cela à l'esprit, comme nous le faisons avec EPIDOR depuis 20 ans, alors je suis persuadé que nous continuerons d'avancer dans la bonne direction.

A toutes et tous, je souhaite d'excellents débats, aussi riches que productifs.

Je vous remercie.